

60520 - Subventions diverses

Proposition de répartition du Fonds de soutien à la vie locale

CP/2019/505

Service chef de file :

A6 - Secrétariat général

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL).

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'attribuer des aides financières dans le cadre de la répartition du Fonds de soutien à la vie locale (FSVL) afin de soutenir des opérations, des acquisitions qui présentent un caractère local.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre de la répartition du fonds de soutien à la vie associative, d'attribuer des subventions d'un montant total de 63 835 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dont :

- Dotations cantonales : 54 507 €

- Enveloppe départementale : 9 328 €

Strasbourg, le 24/10/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY